



SAISON 2021-2022

SARL L'EQU'CRIN D'OLIMA
Mme Stéphanie ANDRE OLIVAIN
14 VALLON D'OLIMA
88000 CHANTRAINE
Tél/Fax : 0329821633
SIRET 4784280060017

CONTRAT PACK COMPLICE
Du 1 Septembre 2021 au 31 Août 2022
(renouvelable automatiquement)

LE « CAVALIER PACK » : **NOM :**

Prénom :

- Être titulaire du Galop minimum requis par la formule souscrite et être licencié. N° :
- Être cavalier pratiquant majeur ou cavalier mineur représenté légalement par un tuteur majeur signataire du présent CONTRAT PACK COMPLICE
 - Date de naissance du cavalier :/...../..... Galop acquis :
 - Adresse :
 - Mail (écrire lisiblement) :
 - Téléphone : Contact What's App :
 - Statut socio-professionnel :
- ✓ **Attestation de Responsabilité Civile pour les mineurs, donné** Mail
- ✓ **Certificat médical du cavalier OBLIGATOIRE POUR TOUS, donné** Mail

PACK COMPLICE CHOISI :

- PONY ★ PONY ★★
- COMPLICE ★★★★★ COMPLICE ★★★ COMPLICE ★★
- PROJET PONY-GAMER** (en supplément du pack complice)

Mode de paiement : CHEQUE ESPECES SEPA Signé RIB donné

J'autorise l'Equ'Crin d'Olima à prélever la somme de _____ € le 5 de chaque mois, du mois de _____ au mois de _____, pour le paiement de mon pack*.

Le premier prélèvement sera de _____ € retiré le 5 _____ 2021.

*Pour tout impayé, 10€ de frais bancaires seront facturés en plus de la mensualisation.

- Prend effet à la signature du présent contrat, en date du :

Assuré en responsabilité civile auprès de **GENERALI Assurance**, sous le numéro de police **AM349435/A_4967**.

FONCTIONNEMENT DES SEANCES D'AUTONOMIE

OBLIGATOIRE :

- L'autonomie n'est pas vectrice d'obligation au sein de ce contrat, le cavalier est libre de souscrire ce PACK COMPLICE sans souhaiter évoluer en autonomie avec l'équidé concerné, tant que le centre équestre en est tenu informé
- **INSCRIPTION** sur Kavalog **AVANT LE SAMEDI MIDI PRECEDENT CHAQUE SEMAINE POUR LES AUTONOMIES**, modifiable exceptionnellement uniquement par mail 48h avant.
- Le cheval attribué peut être différent occasionnellement selon les besoins de la structure.

- **N'oubliez pas de regarder le planning** en arrivant pour d'éventuels changements de cheval (club-house).
- Respecter les créneaux proposés : arrivée, préparation du cheval, monte et départ du club inclus **(entre 9h et 20h – sauf Lundi, Samedi et Dimanche 9h à 19h)**
- **Interdiction de faire du saut d'obstacle seul dans la carrière et la forêt**
- **Interdiction de faire monter d'autres cavaliers sur son cheval**
- Ramassage obligatoire des crottins sur les espaces de travail après utilisation

! ATTENTION ! Mercredi et Samedi monte uniquement en cours sauf pour les **PACK COMPLICE ******, merci d'indiquer l'heure du cours ainsi que les jours d'autonomie choisis dans le tableau ci-après.

Jours de présence choisis provisoirement (du lundi au dimanche) lors de la signature du contrat, jours choisis non contractuels, pourra être modifié si nécessaire													
<i>Lundi</i>		<i>Mardi</i>		<i>Mercredi</i>		<i>Jeudi</i>		<i>Vendredi</i>		<i>Samedi</i>		<i>Dimanche</i>	
<i>M</i>	<i>AM</i>	<i>M</i>	<i>AM</i>	<i>M</i>	<i>AM</i>	<i>M</i>	<i>AM</i>	<i>M</i>	<i>AM</i>	<i>M</i>	<i>AM</i>	<i>M</i>	<i>AM</i>

- **Monter en autonomie avec l'aide des différents tutoriels proposés occasionnellement et en fonction du matériel mis à disposition, communiquer régulièrement sur les difficultés rencontrées**
- **Balade dans la grande forêt sont autorisées pour les mineurs à partir de Galop 6 minimum ; pour les majeurs à partir de Galop 3. Interdiction d'aller se baigner à Bouzey sans moniteur.**
- Le cavalier est tenu d'avoir pris connaissance du règlement intérieur de L'Equ'Crin d'Olima
- Interdiction de déplacer le matériel en place sur les espaces présentant un tutoriel
- Le cavalier est avisé de ce que de droit le centre équestre L'Equ'Crin d'Olima décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel ou de biens déposés en ses installations, quelles qu'en soient les causes
- Le contrat peut être rompu à tout moment, sans remboursement et sans préavis si l'un des signataires n'a pas respecté l'une des clauses du contrat ou si le cavalier a menti sur son âge ou l'identité de son responsable légal
- Respecter les règles sanitaires décrites ci-dessous

FONCTIONNEMENT DES CARTES (Merci de lire et de cocher la case de fonctionnement)

Je déclare avoir été informé(e) des conditions de vente des cartes d'heures de l'établissement et de leur délai d'expiration ainsi que de leur règlement. Le cavalier ou son représentant s'engage à régler la totalité de son forfait. Les cartes d'heures sont nominatives et non-remboursables. Le défaut de paiement par avance des heures entrainera de plein droit l'exclusion des cours. Le cavalier déclare être informé(e) et accepter le règlement intérieur qui se situe dans le hall d'accueil, applicable au sein de l'établissement. L'inscription et l'annulation aux activités doit se faire au **maximum la veille 19h** sur notre portail web.

CAVALIER MINEUR ET AUTORISATION PARENTALE/RESPONSABLE LEGAL

- Responsable légale du cavalier ci-avant nommé :
- Nom, prénom du responsable : Né le :
- Adresse mail : Téléphone :
- Statut socio-professionnel des parents :
- Numéro de téléphone :
- Personne et numéro à contacter en cas d'urgence :
- Le responsable légal s'engage à superviser le cavalier mineur pour lequel ce contrat est signé
- La pratique du cavalier mineur est sous la responsabilité légale de son tuteur

DROIT A L'IMAGE (Merci de cocher la case correspondante)

J'accepte l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

Je n'accepte pas l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

Comment avez-vous connu le club ? :

ASSURANCE SANS PRISE DE LICENCE

Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de l'équitation peut m'exposer ainsi que des conditions d'assurances offertes par la licence FFE et des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées au verso et sur www.pezantassurance.fr – **Merci de cocher la case correspondante**

J'accepte l'assurance comprise dans ma licence

Je souhaite prendre moi-même la garantie complémentaire auprès de PEZANT (sur votre compte FFE)

Je refuse l'assurance individuelle de cavalier et je déclare assuré(e) pour les dommages corporels ainsi que pour la responsabilité civile pour la pratique de l'équitation à ce titre auprès de :

▪ Nom de l'assureur :

▪ Contrat n° (joindre une attestation) :

REGLES DE SECURITE ET SANITAIRES :

- Port du masque obligatoire dans tous les endroits clos (le club house, les écuries, les selleries...)
- Port du masque non obligatoire à cheval
- Respect des règles d'hygiène et des normes sanitaires en vigueur préconisées par la FFE, suivant l'évolution de la crise Covid-19
- Respect des gestes barrières imposés légalement
- Lavage de mains obligatoire en arrivant dans la structure
- Présence limitée à 3 personnes dans la sellerie : **1 FOIS** pour aller chercher ses affaires et les remettre en place ensuite
- Autorisation d'aller **1 FOIS** au casier pour chercher ses affaires (tapis, matériel de pansage)
- Le matériel de chaque équidé sera désinfecté régulièrement par le personnel
- Respect des distances de sécurité entre 2 personnes : 2 mètres mini

Fait en deux originaux, dont chacune des parties déclare avoir reçu un exemplaire. Faire précéder la signature de la mention « *Lu et approuvé, bon pour accord* ».

A :

Date :

Signature cavalier majeur/tuteur cavalier mineur :

Signature gérante :